



Aliénation d'une servitude

Par **JABLY**, le **14/02/2008** à **09:16**

Une A.G. de copropriétaires d'un immeuble a-t-elle la faculté d'aliéner une servitude de limitation de hauteur sur un terrain mitoyen à la majorité et NON à l'UNANIMITÉ ???

Merci d'avance.[]